



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Aux Conseillers municipaux

Ville Argelès-sur-Mer

Le 24 mars 2026

VILLE D'ARGELES-SUR-MER

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mesdames, Messieurs,

Suite aux élections du 22 mars 2026, et conformément au Décret du 22 mars 2026, vous êtes priés d'assister à la **séance d'installation du Conseil municipal qui aura lieu :**

Samedi 28 mars 2026

9h00

Hôtel de ville, allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer

ACTE PUBLIÉ

En date du

24/03/2026

Inscrits à l'ordre du jour :

- 1- **Election du Maire**
- 2- Détermination du nombre d'Adjointes
- 3- **Election des Adjointes**
- 4- Lecture et remise de la Charte de l'élue local
- 5- Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 19 février 2026
- 6- Délégations du Conseil municipal au Maire

Peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Par Antoine PARRA Marie



Une note explicative de synthèse est jointe à la présente convocation ainsi que le Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 19 février 2026.

La séance sera publique (L2121-18 du CGT).

Pour garantir la publicité des débats, la séance sera filmée.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Antoine PARRA

Mairie - Allée Ferdinand Buisson
CS 50099 - 66704 Argelès-sur-Mer Cedex

Tél : 04 68 95 34 58
Fax : 04 68 81 60 63

Mél : mairie@ville-argellessurmer.fr
Site : www.ville-argellessurmer.fr